



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 28 FEVRIER 2025

Le 28 février 2025, à 14h00, s'est tenue, dans la salle de conseil de la mairie de Plomodiern, une séance du comité syndical légalement convoqué le 20 février 2025.

■ PRESENTS : 8

Collège des EPCI et communes non producteurs – préleveurs d'eau potable : 6

Pour la CCPCAM : Gaëlle VIGOUROUX, Yves LE MOIGNE

Pour la CCPCP : Joël BLAIZE, Jacques LE PAGE

Pour Douarnenez Communauté : Henri SAVINA

Pour Beuzec Cap Sizun : Jean-Pierre LE BRAS

Collège des EPCI producteurs – préleveurs d'eau potable : 2

Pour la CCPCP : Annie KERHASCOET

Pour Douarnenez Communauté : François GUET

■ EXCUSES : 4

Collège des EPCI et communes non producteurs – préleveurs d'eau potable : 4

Pour la CCPCAM : Laurent GUILLON

Pour la CCPCP : Didier PLANTE

Pour Douarnenez Communauté : Marie-Thérèse HERNANDEZ, Sylvie VIGOUROUX-BUREL

Collège des producteurs d'eau potable : 0

■ ABSENT : 2

Pour la CCPCAM : Henri LE PAPE

Pour QBO : Jean-Paul COZIEN

■ POUVOIR : 0

QUORUM RESPECTE : 8 élu.e.s présent.e.s

■ SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Pierre LE BRAS

■ ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Alida BOISHUS, directrice de l'EPAB et coordinatrice du SAGE et CT de la baie de Douarnenez

RAPPORTEUR : JOEL BLAIZE

VU l'arrêté préfectoral n°2018037-0001 du 6 février 2018, portant modification des statuts de l'EPAB

VU la délibération DB N°13-2019, portant modification des statuts de l'EPAB, validée lors du comité syndical du 13 septembre 2019

VU l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT l'article 27 du règlement intérieur du comité syndical concernant le débat d'orientations budgétaires,

CONSIDERANT la note « rapport d'orientations budgétaires 2025 » proposée au débat du comité syndical de ce jour et ci-annexée.

Il est proposé au comité syndical de prendre acte des orientations budgétaires présentées pour l'année 2025.

Le comité syndical prend acte des orientations budgétaires présentées pour l'année 2025.

Le comité syndical :

- Membres présents : 8
- Pouvoirs : 0
- Votants : 8

FAIT ET DELIBERE LE 28 FEVRIER 2025

Joël BLAIZE

Président de l'EPAB

**ETABLISSEMENT PUBLIC
DE GESTION ET D'AMENAGEMENT
DE LA BAIE DE DOUARNENEZ
Le Pavillon - La Clarté
29100 KERLAZ**

